

## Mener une enquête

---

Par Chacha8412

Bonjour à tous, mon conjoint un tragiquement perdu ses deux enfants dans un accident de voiture. 3 enfants étaient à l'arrière ce jour-là le 10 mars 2024 ils ont tous perdu la vie. La maman côté passager dit qu'une voiture leur avait coupé la route tandis que le conducteur ne se rappelle de rien. Des témoins disent sur les réseaux que la voiture ce serait déporté toute seule. Peut-on demander à ouvrir une enquête sur ce dossier ? Je vous remercie par avance pour votre aide

---

Par kang74

Bonjour

Dans le cadre d'un accident mortel, il y a obligatoirement une enquête pour savoir qui est responsable . Ceux pourquoi on sait que des témoins ont vu le véhicule se déportait .

---

Par CLipper

Bonjour Chacha,

"" Des témoins disent sur les réseaux que la voiture ce serait déporté toute seule. Peut-on demander à ouvrir ..."

Est ce que ces témoins ont ete entendus par la police ?

---

Par kang74

Si les victimes ( ou leur représentant) n'ont pas porté plainte, ils n'auront aucune information concernant le suivi de l'enquête .

Il est conseillé de prendre un avocat dans ce cas pour pouvoir amener des éléments si le procès verbal ne semble pas refléter la réalité .

M'enfin les FDO ne sont pas seuls, il y a aussi les assurances qui pourront aussi par une expertise du véhicule entre autres choses apportaient des éléments .

---

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Il faut effectivement rester prudent vis à vis des réseaux sociaux.

En sa qualité de victime indirecte (proche d'une personne décédée), votre conjoint a le droit de se constituer partie civile. Cette démarche lui permet d'être informé du déroulement de l'enquête, de demander des actes d'enquête supplémentaires (comme l'audition de nouveaux témoins ou une contre-expertise), et de faire valoir ses droits à indemnisation.

Dans un dossier aussi lourd et complexe, impliquant des décès multiples et des versions contradictoires, l'assistance d'un avocat spécialisé en droit des victimes et du dommage corporel est vivement recommandée.

Ce sera long, mais sans doute porteur, bon courage à lui.